

A propos des dossiers MDPH, c'est mon mari qui est allé le chercher rue de Châtillon. Heureusement que je lui avais fait une liste de tout ce qu'il fallait demander comme formulaires ! En fait il manquait "le projet de vie" mais aussi la demande de renouvellement de la carte d'invalidité".

J'ai donc dû les télécharger sur internet sauf qu'ici ils ne figurent qu'en un seul exemplaire, or normalement deux exemplaires sont à remettre à la MDPH et un à conserver vers nous...

Je me demande pourquoi tous les formulaires ne sont pas systématiquement mis dans des pochettes Adultes si ce sont des demandes Adultes et Enfants si ce sont des demandes concernant un enfant ?!

Sans doute pour économiser les formulaires et surtout permettre de faire traîner les dossiers du...fait de pièces manquantes. ???